

Déclaration Préalable CDEN

05/02/2021

Mesdames et messieurs les membres du CDEN

À notre ordre du jour de cet après-midi se trouve un sujet d'importance : la carte scolaire du premier degré. La conjoncture est plutôt favorable : à une baisse des effectifs importante (628 élèves en moins à la rentrée 2021), se conjugue une petite augmentation de 3 postes.

Et il est vrai que, globalement, l'encadrement au sein des écoles s'améliore, ce dont nous nous réjouissons même si des situations peuvent çà et là rester problématiques.

Par contre, le Sgen-CFDT est en désaccord avec les décisions qui sont proposées dans le document "autres mesures". Il comprend 15 suppressions pour 7,5 créations, ce qui montre bien qu'il a bien fallu trouver quelque part une partie des postes nécessaires aux mesures ministérielles.

Nous ne pouvons pas être satisfaits de la suppression de 5 postes de "plus de maitres que de classes". Ce dispositif prometteur auquel on a coupé les ailes avant même d'en avoir évalué les effets positifs.

Nous ne pouvons pas être satisfaits de la suppression d'un demi-poste USEP. Qui assurera l'organisation et l'animation des rencontres sportives, le prêt et l'acheminement du matériel, la formation des parents bénévoles, les échanges avec les collectivités en rapport avec les structures sportives ? En ces temps de pandémie, et alors que notre ministre insiste sur l'importance des activités physiques et sportives pour les enfants, ce choix est surprenant.

Nous ne pouvons pas être satisfaits de la suppression du poste enfants du voyage à l'école élémentaire Petites Roches de Dijon. Nous sommes passés, en quelques années, de l'école des Voyageurs à... rien du tout.

Nous ne pouvons pas être satisfaits de la non création de postes RASED, alors que les besoins sont criants.

Nous ne pouvons pas être satisfaits non plus de la non création de postes de remplaçants, alors que là aussi les besoins existent, accentués par la crise sanitaire.